

Track20 a mis au point l'outil SS to EMU qui permet de convertir les statistiques de service en une mesure unique de planification familiale appelée l'**Estimated Modern Use (EMU)**, qui peut être utilisée pour évaluer, sur une base trimestrielle, le volume total d'utilisation des services de planification familiale entre les périodes d'enquête. L'**outil Service Statistic to EMU (SS to EMU)** aide les pays qui souhaitent passer en revue leurs statistiques de service, une étape importante en soi, avant de les convertir en EMU, laquelle peut être comparée aux valeurs de TPCm obtenues à partir d'autres études ou d'autres modèles.

Ce guide de référence rapide présente certains éléments spécifiques à considérer lorsque vous saisissez ou interprétez des données à partir de l'outil SS to EMU. Si vous avez besoin d'informations plus élaborées relativement à la saisie des données dans le système SS to EMU, veuillez consulter le guide [SS to EMU Process Guide](#). Ce guide de référence rapide vous informe aussi sur la pertinence d'utiliser ou non l'EMU comme outil de traitement des données pour le FPET.

Les questions qui suivent sont conçues pour vous aider à mieux comprendre, interpréter et contextualiser les statistiques de service, souvent en vous invitant à comparer les statistiques de service aux données d'enquêtes. Il est cependant important de garder à l'esprit qu'il s'agit de deux catégories de données distinctes qui ne généreront pas nécessairement des résultats similaires. Les données d'enquêtes et de service ne sont pas recueillies de la même façon : les enquêtes utilisent un échantillon de la population totale des femmes en âge de procréer et qui sont situées géographiquement dans le secteur couvert par l'enquête alors que les statistiques de service consistent en un répertoire complet de toutes les femmes ayant visité des établissements ou des organismes qui prodiguent des soins de santé. Bien que les groupes soient différents, les chevauchements entre les deux approches sont assez fréquents. Cependant, même si l'on s'attend à ce que les résultats soient différents, leur comparaison peut donner des informations intéressantes relativement à la qualité des statistiques de service. Les tendances qui se dégagent des enquêtes et des statistiques de service devraient être similaires lors des périodes de chevauchement. L'analyse de ces tendances peut vous permettre d'obtenir des informations spécifiques intéressantes sur la qualité de vos statistiques de service.

### Quels sont les éléments à rechercher lors de l'analyse des graphiques des statistiques de service ?

Fondamentalement, les onglets de saisie des données des statistiques de service devraient correspondre visuellement aux données que vous avez saisies. Si des données aberrantes sont détectées, on peut se demander s'il s'agit d'une erreur de saisie ou d'une erreur de compréhension et de génération de rapport pour cet indicateur, ou si cette anomalie représentative de modifications s'étant réellement produites à court terme.

Voici quelques questions à prendre en considération lors de vos analyses :

- 1) Dans quelle mesure ces tendances sont-elles influencées par les taux rapportés ? Ne serait-il pas nécessaire d'exclure certaines années du calcul en raison de taux rapportés trop bas ou contradictoires ?
- 2) Est-ce que les tendances observées semblent correspondre à votre compréhension des programmes actuels de PF ?

- 3) Dans le cas où une diminution d'une méthode est observée, s'agit-il de la conséquence d'une diminution de la disponibilité et de la distribution de cette méthode, et de votre compréhension des tendances associées à cette méthode ?
- 4) Si une augmentation prononcée est observée pour une méthode, peut-elle être attribuée à l'introduction d'une nouvelle méthode ? Ou à de nouvelles méthodes ou aux efforts accrus pour la faire connaître ? Ou cette augmentation est-elle attribuable aux modifications du système de publication des données ou des incitatifs consentis à cet égard ?
- 5) Est-ce que la diminution observée pour une méthode est accompagnée d'une augmentation au profit d'une autre méthode, ce qui pourrait signifier que les femmes passent d'une méthode à une autre ?
- 6) Est-ce que des valeurs extrêmes sont observées (comme des valeurs très élevées ou très basses comparativement aux tendances générales pour cette méthode) ? Si oui, est-il possible que cette situation soit liée à la qualité des données recueillies ?

### **Quels sont les éléments à observer en priorité lorsque je fais l'analyse des graphiques des statistiques de service ?**

Portez attention aux onglets des résultats des statistiques de service et vérifiez si les graphiques présentent des points de données marginaux, puis comparez les statistiques de service et les données de l'enquête.

- 1) Quelle est l'allure des tendances par méthode ? Y a-t-il des méthodes dont l'utilisation semble augmenter, diminuer ? Si c'est le cas, est-ce que ces tendances correspondent à votre perception de la réalité sur le terrain ?
- 2) Quelle est l'allure des combinaisons de méthodes ? Est-ce que les résultats obtenus pour la méthode la plus courante tirés des statistiques de service correspondent à ceux observés pour la méthode la plus courante tirée de l'enquête ? Ces résultats correspondent-ils aux méthodes contraceptives en usage dans le pays ou la région ?
- 3) En quoi les statistiques de service et les données de l'enquête diffèrent-elles ?
- 4) Comment expliquez-vous ces différences, le cas échéant ?
- 5) Dans le cas où les points de données réels sont différents, est-ce que les tendances le sont aussi ?
- 6) En quoi les tendances générales observées avec l'EMU sont-elles différentes des résultats des enquêtes (si de tels résultats existent) ou des résultats obtenus à partir des FPET/UNPD ?
- 7) En ce qui concerne le taux de croissance – est-ce que celui qui est observé à partir de votre EMU est plus élevé ou plus bas que celui des enquêtes ou des estimations modélisées ? Est-ce que le taux de croissance sembleréalizable ? Y a-t-il des différences entre les pratiques avec et sans usage de préservatifs ?

### **Quels sont les points importants à considérer lorsque je passe en revue les résultats de l'EMU final ?**

*Comparaison de l'EMU et du TPCm :*

- 1) Quelles sont les tendances observées qui se rapprochent le plus des résultats de vos enquêtes et des tendances de vos FPET ?

- 2) Quels types de données génèrent les tendances les plus marquées (celles où il y a moins de « bruit » ?
- 3) Quel est le type de données que votre gouvernement considère habituellement comme étant le plus fiable ? Comment peut-on le comparer aux autres types de données ?

#### *Comparaison des pourcentages moyens d'augmentation de l'EMU et du TPCm*

- 1) Quel type de données correspond le plus aux résultats du FPET et aux résultats des enquêtes ?
- 2) Y a-t-il des données qui présentent des taux d'augmentation très élevés ?

#### *Comparaison des taux observés*

- 1) Quel est le type de données dont le taux d'augmentation annuel correspond le plus aux résultats du FPET et aux résultats des enquêtes ?
- 2) Y a-t-il des types de données qui ont connu des taux d'augmentation très élevés ?

### **Quelles EMU de statistiques de service dois-je utiliser pour la surveillance des programmes et mes entrées de FPET ?**

Alors que vous devez avoir accès à tous les types de statistiques de service, vous devrez en choisir un qui vous servira d'unité de mesure ou d'entrée pour le FPET. Faites votre choix en fonction des propositions suivantes :

- 1) Quel tendance était la plus cohérente avec les valeurs du FPET et les résultats des enquêtes ?
- 2) Quel type de données présentait le taux d'augmentation le plus cohérent avec les valeurs du FEPT et les résultats des enquêtes ?
- 3) Quel type de données présentait les taux de rapports les plus élevés et les plus cohérents ?

### **Est-ce que vos données répondent aux critères d'inclusion du FPET ?**

L'EMU peut représenter un complément important à l'outil FPET, en lui permettant de prendre en considération les statistiques de service comme un élément de calcul des estimations de TPCm, les besoins de contraception et les demandes de planification familiale non satisfaits par des méthodes modernes de contraception, pour des périodes entre les enquêtes. Si vos données répondent aux critères recommandés pour l'inclusion au FPET, vous pouvez ajouter votre EMU au FPET en toute confiance. Si vos données ne répondent pas à tous les critères, il est recommandé de réviser les résultats de l'EMU avant d'inclure l'EMU au FPET. *N'oubliez pas que le FPET peut quand même produire des estimations du TPCm, des besoins et des demandes de planification familiale satisfaits par des méthodes de contraception modernes sans l'ajout des données d'un EMU et qu'il n'est pas nécessaire que les données répondent à tous les critères suivants pour que l'outil SS to EMU soit utilisé pour faire la révision des données et la surveillance des programmes.*

#### **1) Disponibilité des données**

- a) Disposez-vous de données qui reflètent les statistiques de service en matière de planification familiale dans votre pays, telles que des données sur la distribution des services (des fournisseurs de services au client OU des centres de services), des données sur les visites de planification familiale ou des données sur les utilisateurs des services de planification familiale ? Les sources de ces données peuvent être celles des systèmes d'information sur la gestion de

santé (HMIS) de votre pays, ou dans certains cas, le système d'information sur la gestion logistique (LMIS).

**2) Recension et fréquences de recension des données**

- a) Disposez-vous d'estimations annuelles de ces données datant de trois ans, au minimum ?
- b) Disposez-vous de statistiques de service qui chevauchent la période d'une enquête nationale (EDS, MICS, PMA2020, ou toute autre enquête nationale) ? Nous recommandons fortement de recourir à de telles données afin de vous permettre « d'étalonner » la relation entre les statistiques de service et le TPCm.
- c) Disposez-vous de statistiques de service ultérieures à celles recueillies lors de votre dernière enquête ? Par exemple, si vous avez tenu une enquête en 2017, et que vos statistiques de service datent de 2017 aussi, vous ne pouvez pas les utiliser dans le FPET, puisqu'elles vont constituer un biais favorable à l'enquête.

**3) Constance des données**

- a) Est-ce que les valeurs de vos statistiques de service sont constantes d'une année à l'autre, et peuvent-elles être comparées d'une année à l'autre tout en permettant d'en dégager une tendance ? Par exemple, est-ce que les taux rapportés pour ces valeurs sont constants d'une année à l'autre ? Est-ce que les estimations pour chacune des années sont fidèles aux mêmes méthodes et installations ?
- b) Si vous avez répondu « non » à la question 3a), savez-vous pourquoi les données ne sont pas constantes ? Par exemple, avez-vous changé de systèmes HMIS (avez-vous fait une transition vers le DHIS2) ? Y a-t-il une raison pour laquelle les statistiques de service n'ont pas été rapportées pour une année spécifique ? Disposez-vous d'une façon d'ajuster les données pour les rendre comparables d'une année à l'autre ?

**4) Qualité des données**

- a) Est-ce que la qualité de vos données est similaire d'une année à l'autre (p. ex. les données sont complètes pour toutes les années, ou la même donnée est manquante pour chacune des années) ? Par exemple, s'il y a eu un problème de disponibilité des registres pour une année, alors cette année devrait être exclue de la procédure. Mais si le même problème est survenu à chaque année, les données correspondantes peuvent quand même être utilisées puisque les conséquences seront les mêmes pour chacune des années.
  - b) Est-ce que les taux de rapport sont élevés et constants d'une année à l'autre ?
- 5) Si les taux de rapport sont supérieurs à 80 %, les données peuvent être utilisées, alors qu'elles doivent être exclues de l'analyse pour les années où les taux de rapport sont inférieurs à 60 %. Les données obtenues à partir de taux de rapport de 60 à 80 % peuvent être utilisées mais elles doivent faire l'objet d'une attention particulière. Consultez les sections ci-dessous pour plus d'information sur la procédure à suivre.

**6) Précision des données**

- a) Est-ce que les valeurs des statistiques de service semblent correspondre aux objectifs de planification familiale pour votre pays et sur leur évolution au fil des ans ? Est-ce que vous voyez des changements dans les méthodes utilisées qui semblent être le résultat des efforts déployés par votre pays ? Par exemple, si une nouvelle méthode a été mise en œuvre dans votre pays, est-ce que son utilisation se reflète dans vos statistiques de service ?

**Si mes taux de rapport chutent entre 60 et 80 %, est-ce que je devrais utiliser les résultats de mon EMU en tant que variable pour mon FPET ?**

- 1) Remarquez-vous des tendances de certaines régions à rapporter ou à ne pas rapporter leurs données ?
  - a) Dans le cas où certaines régions manquent de constance dans le signalement de leurs statistiques, ce qui peut se traduire par un taux de rapport inférieur à 80 %, il est possible que les données puissent quand même être utilisées étant donné que le biais associé aux statistiques de service est constant d'une année à l'autre. Même si le niveau de EMU ne semble pas correspondre au taux de prévalence national en raison de l'absence des données de certaines régions, les tendances devraient généralement représenter l'état de la situation au niveau national.
  - b) Si le niveau de participation varie selon les régions, et que certaines régions ont négligé de signaler leurs données lors de différentes années, il est possible que les données ne puissent pas être utilisées étant donné que le biais varie d'une année à l'autre. Lorsqu'il y a une variation des régions qui sont incluses ou exclues, des tendances artificielles peuvent se créer au niveau de l'EMU, ce qui peut créer des tendances à la hausse ou à la baisse selon les régions qui sont prises en considération pour le calcul, si les niveaux d'initiatives ou d'utilisation varient dans ces régions.
- 2) Est-ce que les taux de signalement sont constants, ou est-ce que les taux varient d'une année à l'autre ?
  - a) Si les taux de rapport se situent sous les 80 %, mais qu'ils sont constants d'une année à l'autre, les données peuvent être utilisées sans problème pour le FPET.
  - b) Si les taux de rapport ne sont pas constants d'une année à l'autre, les données ne peuvent probablement pas être utilisées pour le FPET. Des variations importantes du taux de rapport d'une année à l'autre peuvent être symptomatiques d'une augmentation ou d'une diminution qui n'est pas réelle mais qui dépend du nombre de centres qui sont représentés dans l'échantillonnage des données.
  - c) Le manque de constance ne justifie pas nécessairement l'exclusion des données de chacune des années – si les taux de rapport se stabilisent, il est possible que l'utilisateur puisse utiliser seulement les données qui ont été produites lors des années où les taux de rapport étaient constants.
- 3) Dans quelle mesure les problèmes de signalement peuvent-ils influencer les estimations ?
  - a) Analysez dans quelle mesure vos données peuvent se comparer aux résultats des enquêtes et des modèles d'estimation et évaluez s'il est possible que les problèmes de signalement entraînent des problèmes de constance ou causent des tendances ou des patrons irréguliers.